

P 266
D879

11/10

Adélarde DUGRÉ

L'ŒUVRE APOSTOLIQUE DES CANADIENS FRANÇAIS

EXTRAIT DES ÉTUDES DES 5 ET 20 JUIN 1922

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SERGE

PARIS
IMPRIMERIE DE J. DUMOULIN
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

1922

L'ACTION FRANÇAISE
369, RUE ST-DENIS
MONTREAL

P 266
D879

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-JULIEN

BX
1421
D8
15

L'ŒUVRE APOSTOLIQUE

DES CANADIENS FRANÇAIS

Au cours d'une intéressante étude sur l'état du catholicisme en Sibérie d'après les notes de Mgr de Guébriant, visiteur apostolique des missions d'Extrême-Orient, on exprimait naguère dans les *Nouvelles Religieuses* les réflexions suivantes : « Cet immense pays (la Sibérie) où la politique dispersait à tous les vents par l'exil, la disgrâce ou même la colonisation, un élément catholique solidement religieux, aurait pu, semble-t-il, devenir pour l'Église une sorte de Canada où le rôle que jouèrent les Français au Nord de l'Amérique aurait été dévolu aux Polonais et aux Lithuaniens. Mais la politique russe avait prévu le danger et, pour y parer, il lui avait suffi de rendre impossible l'organisation ecclésiastique latine. Pas d'évêque, pas de séminaire, pas de clergé, pas de paroisse. La cellule de l'Église canadienne, aujourd'hui si prospère, a été la paroisse franco-canadienne. Ce qu'ont fait aux rives du Saint-Laurent les admirables curés canadiens, les prêtres polonais et lithuaniens l'auraient fait de même sans aucun doute. Mais à peine avaient-ils le droit d'exister en nombre dérisoire et sans proportion avec les besoins des fidèles¹. »

L'œuvre accomplie par le clergé canadien parmi les fidèles qui lui étaient confiés, on la connaît, du moins on la soupçonne, en France. On sait que les prêtres du Canada ont su faire de leur peuple un peuple catholique, fortement attaché aux traditions de ses pères, représentant autorisé de la race française en Amérique. Ce qu'on sait moins, ce sont les difficultés que dut vaincre ce clergé pour accomplir son œuvre, c'est le rayonnement de son action dans toute

1. Les *Nouvelles religieuses*, 1^{er} novembre 1921, p. 494.

B. Q. R.
NO. 6154

56900

l'Amérique du Nord, ce sont les centaines de fondations faites par des milliers de religieuses canadiennes aux États-Unis et dans l'Amérique méridionale, c'est le mouvement apostolique qui emporte, depuis vingt ans, des religieux et des religieuses du Canada français vers les missions de l'Afrique et de l'Asie. Rien, croyons-nous, n'est plus propre à faire connaître la vitalité du petit peuple issu de la Nouvelle-France que le bref exposé des œuvres d'apostolat qu'il a entreprises et maintenues à l'étranger depuis sa séparation de la mère-patrie.

I

Au lendemain de la conquête anglaise, en 1760, l'Église canadienne se trouvait dans une situation critique. Elle comprenait une population de 65 000 habitants répandue dans toute l'Amérique du Nord, depuis le golfe Saint-Laurent et les rives de l'Atlantique jusqu'à la Louisiane. Or, le recrutement du clergé semblait devenir presque impossible. Le nouveau gouvernement avait interdit aux Récollets et aux Jésuites de recevoir des novices, aux Sulpiciens de s'adjoindre de nouveaux membres. Il empêchait, en même temps, la venue de nouveaux prêtres français au Canada. Le petit séminaire de Québec avait dû fermer ses portes durant les dernières années de la guerre, et le collège des Jésuites, fermé en 1759, ouvert en 1761 avec un personnel de deux pères et de deux frères coadjuteurs, devait définitivement disparaître en 1768, faute de professeurs. En 1766, le nombre des prêtres du Canada était déjà tombé, depuis la conquête, de 181 à 138, plusieurs étant morts, quelques-uns étant retournés en France. Pour comble de malheur, l'évêque de Québec, Mgr de Pontbriant, était mort à Montréal le 8 juin 1760, trois mois avant la chute définitive de la Nouvelle-France. La question de sa succession allait mettre les Canadiens aux prises avec le gouvernement anglais.

L'acte de capitulation de Québec, en 1759, et celui de Montréal, en 1760, garantissaient aux Canadiens le plein exercice de la religion catholique. L'article IV du traité de

Paris, en 1763, par lequel le Canada était cédé à l'Angleterre, contenait le paragraphe suivant : « De son côté, Sa Majesté britannique convient d'accorder aux habitants du Canada la liberté de la religion catholique. En conséquence, elle donnera les ordres les plus précis et les plus effectifs pour que ses nouveaux sujets catholiques romains puissent professer le culte de leur religion selon le rit de l'Église romaine, en tant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne¹. » Cette dernière restriction, que les diplomates français s'étaient vainement efforcés de faire supprimer, permettait aux ministres anglais de s'opposer à la nomination d'un évêque canadien. « Ces lois, écrivait en effet Lord Egremont au gouverneur du Canada, prohibent absolument toute hiérarchie, quelle qu'elle soit, dans un domaine relevant de la couronne britannique, et ne peuvent tolérer que l'exercice de cette religion. » Lorsque, en 1763, on remplaça par une constitution civile le régime militaire établi après la conquête, le gouverneur reçut cette instruction : « Vous ne devez admettre aucune juridiction ecclésiastique émanant du siège de Rome, ni aucune juridiction étrangère dans la province confiée à votre gouvernement². »

Avant de mourir, Mgr de Pontbriant avait nommé le chanoine Briand vicaire général et lui avait donné les pouvoirs les plus étendus pour administrer le diocèse après sa mort. « Mon intention est, lui avait-il écrit, que vous exerciez lesdits pouvoirs extraordinaires, et que vous puissiez le faire même après ma mort, suivant le pouvoir qu'en donne Sa Sainteté, jusqu'à ce qu'il soit pourvu par les voies de droit à l'exercice de la juridiction épiscopale³. » D'autres vicaires généraux avaient été nommés : M. Perreault pour les Trois-Rivières, M. Montgolfier, supérieur des Sulpiciens, pour Montréal, M. Maillard pour l'Acadie, sur les bords de l'Atlantique, M. Forget pour les Illinois, et le P. Beaudoin, jésuite, pour la Louisiane. Plus tard, le cha-

1. Thomas Chapais, *Cours d'histoire du Canada à l'Université Laval*, t. I, p. 10. Québec, 1919.

2. L'abbé Lionel Groulx, *Lendemain de conquête*, p. 147 sqq. Montréal, 1920.

3. L'abbé Auguste Gosselin, *l'Église du Canada après la conquête*, t. I, p. 4. Québec, 1916.

pitre de Québec nomma l'abbé de l'Isle-Dieu, résidant à Paris, grand vicaire pour la Louisiane, et M. de la Corne « vicaire général du diocèse en France, pour le mettre en état de travailler plus efficacement au bien du diocèse, chapitre et clergé du Canada ».

C'est M. de la Corne qui fut chargé de négocier à Londres la nomination d'un évêque pour Québec. Le 15 septembre 1763, au moment où M. Montgolfier allait s'embarquer pour aller régler en France les affaires de sa communauté, le chapitre se crut autorisé à le désigner au Saint-Siège comme futur évêque. De concert avec M. de la Corne, il demanderait ses bulles à Rome et sa reconnaissance à Londres. Malheureusement, ce prêtre très distingué portait ombrage aux nouveaux maîtres du pays. Avant même qu'il se présentât devant les ministres anglais, le gouverneur du Canada, Sir James Murray, avait obtenu le rejet de sa demande. Voyant l'inutilité de ses instances, M. Montgolfier revint au Canada l'année suivante et renonça expressément à toute prétention à l'épiscopat. Le chapitre désigna alors le grand vicaire de Québec, M. Briand, qui avait su gagner la sympathie du gouverneur. M. Briand se rendit en Angleterre. Après deux ans de démarches et de sollicitations, secondé de M. de la Corne et d'un député laïque des Canadiens, M. Charest, seigneur de Lauzon, appuyé même par Sir James Murray, il reçut l'avis officieux que le gouvernement de Londres lui permettait d'aller visiter sa vieille mère, en Bretagne, et serait satisfait de le voir retourner au Canada en qualité d'évêque. M. Briand passa en France, obtint ses bulles par le nonce à Paris, fut sacré en grand secret dans le voisinage de la capitale, puis retourna en Angleterre et revint à Québec à la fin de juin 1766. Afin d'éviter à l'avenir les ennuis que l'on venait de traverser, Rome autorisait les évêques de Québec à se choisir un coadjuteur *cum futura successionem*.

Une tâche immense s'ouvrait devant le nouvel évêque canadien. Après l'explosion de joie qui salua son retour, Mgr Briand se mit à l'œuvre. Il lui fallait d'abord relever les ruines de sa cathédrale et de son évêché, détruits durant le siège de Québec; il lui fallut même en revendiquer la

propriété, puisque le ministre protestant voulait s'en emparer. En même temps, il s'occupait d'assurer le recrutement de son clergé. En 1764, quand la fermeture du collège des Jésuites était devenue imminente, des prêtres séculiers s'étaient chargés d'ouvrir de nouveau le petit séminaire. Un futur évêque de Québec, M. Hubert, encore séminariste, en fut le premier directeur. Vers le même temps, les Sulpiciens de Montréal commencèrent à enseigner le latin à quelques jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Ce fut la fondation du collège de Montréal, qui compte aujourd'hui plusieurs centaines d'élèves. Les Ursulines à Québec, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans la région de Montréal, reprirent avec ardeur les œuvres d'enseignement que la guerre avait interrompues ou ralenties¹. Le gouvernement interdisait l'importation des livres français : on s'ingénia pour y suppléer, les écoliers allant jusqu'à se faire des copies manuscrites des quelques ouvrages qu'on possédait dans certaines écoles².

Après avoir fait quelques ordinations et réglé les affaires urgentes, Mgr Briand se met en communication avec les parties éloignées de son diocèse. Il écrit aux Illinois et aux Tamarois, peuplades sauvages établies sur le Mississipi, puis aux Kaskaskias, à qui il promet un nouveau missionnaire « qu'il enverra l'année suivante, aussitôt après son ordination ». Il prépare également l'abbé Bailly de Meissein pour les missions de la Nouvelle-Écosse, sur les bords de l'Atlantique, s'intéresse à la mission de Détroit, sur les Grands Lacs, desservie par les Pères jésuites Bocquet et Potier, écrit aux Abénaquis de Bécancour, sur le Saint-Laurent, aux Micmacs, aux Iroquois du Sault-Saint-Louis. « J'ai toujours eu pour ces pauvres peuples de la compassion et une forte inclination pour leur salut, écrivait-il. Je crois que nous devons faire tout ce qui est en nous pour les conserver dans la religion, afin que Dieu sauve parmi ces peuples ceux *quos salvare decrevit*³. »

Avec l'abbé de l'Isle-Dieu, qui, à Paris, tâche de l'aider,

1. L'abbé Auguste Gosselin, *l'Église du Canada après la conquête*, t. I, p. 210 sqq.

2. L'abbé Lionel Groulx, *Lendemain de conquête*, p. 192 sqq.

3. Gosselin, *l'Église du Canada après la conquête*, t. I, p. 165, 258.

Mgr Briand prépare deux prêtres pour les malheureux Acadiens qui, chassés de leurs maisons et dispersés par les Anglais en 1755, sortent peu à peu des forêts et reviennent péniblement sur leurs terres. C'est à eux que Mgr Briand écrivit sa première lettre pastorale, en 1766. « Vous nous êtes toujours présents à l'esprit, leur disait-il, et ce n'est qu'avec la plus vive douleur que nous vous savons dépourvus de prêtres. » Quatre jeunes Acadiens qui, avec plusieurs centaines de leurs frères, ont abordé en France après avoir été longtemps ballottés sur la mer, font leurs études à Paris pour venir évangéliser l'Acadie. Deux d'entre eux, les abbés Bourg et Bro, revinrent au Canada. L'abbé Bourg exerça longtemps son ministère dans la péninsule des bords de l'Atlantique et contribua grandement à la miraculeuse survivance des Acadiens.

Mgr Briand ne s'inquiétait pas moins du recrutement des religieuses. A Québec, les Ursulines avaient fermé leur noviciat pendant neuf ans, à cause de la disette amenée par la guerre et de l'insécurité de l'avenir. A Montréal, les Hospitalières reçurent du gouverneur, en 1768, « défense expresse à la supérieure d'admettre au noviciat aucune prétendante qui n'eût pas au moins trente ans accomplis ». L'évêque fit la visite canonique des diverses communautés de femmes, décida des réparations aux bâtisses et releva les espérances. « En vérité, écrivait-il un jour, si je ne vaux rien, j'ai au moins cela de bon que j'aime et j'estime les personnes qui valent quelque chose, et que je regarde comme d'un grand prix une religieuse qui est ce qu'elle doit être¹. »

La juridiction de Mgr Briand s'étendait jusqu'au golfe du Mexique. Une si grande responsabilité effrayait le saint évêque, qui cherchait à se faire décharger par Rome du soin de la Louisiane. Il n'y avait pas encore réussi en 1777. Il y avait alors dans la Louisiane six ou sept mille familles françaises, sans autres prêtres que quatre Capucins, dont deux vieillards infirmes, résidant à la Nouvelle-Orléans. L'évêque de Québec mandait au P. Meurin, Jésuite : « J'ai écrit au Pape que je ne pouvais répondre de cette partie éloignée... Si les

1. Gosselin, *op. cit.*, p. 259; Groulx, *Lendemain de conquête*, p. 231.

Jésuites n'avaient pas été abolis, je ne me serais pas ainsi déchargé¹. » Ne pouvant se rendre dans ces régions lointaines, Mgr Briand aurait voulu, au moins, parcourir la Nouvelle-Angleterre, comme le désirait le Souverain Pontife, pour y donner la confirmation aux catholiques. Les prêtres anglais, chargés du ministère dans cette région, l'en dissuadèrent.

L'arrivée d'un évêque, écrivait le P. Farmer, occasionnera ici de grands troubles et mettra en péril les privilèges, si petits qu'ils soient, dont nous jouissons, surtout au Maryland, où l'exercice même privé de la religion ne repose sur aucun droit... On ne conçoit pas la haine que portent les Américains non-catholiques au seul nom d'évêque. Ils ont été indignés qu'on en ait accordé un aux Canadiens².

L'esprit apostolique qui animait Mgr Briand se communiquait à son clergé. Quand, en 1784, Mgr d'Esclis se choisit un coadjuteur, il alla chercher son élu, M. Hubert, dans les missions de l'ouest, parmi les Indiens de Détroit, où il remplaçait les Jésuites disparus. En 1774, après la seconde visite pastorale de son diocèse, Mgr Briand écrivait :

Depuis mon retour de Londres, j'ai fait vingt-cinq prêtres. Il en est mort trente-deux... Mes prêtres me donnent tous beaucoup de satisfaction. La religion fleurit. Il y a des désordres, sans doute, mais beaucoup moins qu'il n'y en avait autrefois... Quoiqu'il se soit formé près de vingt-cinq paroisses depuis la conquête, et que je n'aie qu'à peu près autant de prêtres de ma création, ils sont si fervents que mon diocèse ne souffre point encore. Les jeunes ont donné l'exemple aux anciens, et tous, ou presque tous, sont laborieux, zélés, actifs, et instruisent avec beaucoup d'assiduité.

Un autre jour, il écrivait au nonce à Paris : « La piété règne parmi le peuple, plus que du temps des Français ; les grands sont aussi plus religieux. On m'a pourtant fait de mauvaises difficultés, mais j'en viens à bout peu à peu par la patience³. »

La Révolution française, qui devait accumuler tant de ruines en Europe, procura au Canada un secours inespéré en lui amenant un nombre considérable de prêtres. C'est alors

1. Gosselin, *op. cit.*, p. 323. Cf. le P. Camille de Rochemonteix, *les Jésuites et la Nouvelle-France au dix-huitième siècle*, t. II, chap. x, Paris, 1906, chez Picard.

2. Gosselin, *op. cit.*, p. 324.

3. *Ibid.*, p. 402 et 403.

seulement que l'Angleterre cessa d'interdire l'entrée des prêtres français dans sa colonie. Mgr Hubert profita des dispositions favorables du gouvernement de Londres à l'égard des réfractaires exilés. Pendant son administration, trente-quatre d'entre eux vinrent dans son diocèse. « Au moyen de ce renfort, écrivait-il en 1794, le clergé du Canada est maintenant composé de cent soixante prêtres¹. » Ce secours si opportun sauva le séminaire canadien de Saint-Sulpice qui, en 1791, ne comptait plus que quelques membres et n'avait pas la permission de se recruter. C'en était fait dès lors du rêve longtemps caressé de protestantiser les Canadiens.

Ce rêve, on avait espéré quelque temps le voir réalisé. Si le premier gouverneur anglais de la Nouvelle-France, Murray, pourtant favorable à ses administrés, s'était d'abord opposé à la nomination d'un évêque, c'est qu'il comptait, en supprimant l'autorité ecclésiastique, détacher les Canadiens de leur religion. Il dit au roi d'Angleterre qu'il a « entrepris de convertir un grand nombre de Canadiens ».

Je ne crois pas être exagéré dans mes espérances, ajoute-t-il; en tout cas, mon entreprise ne peut avoir de mauvais résultats, car je ne veux employer que des moyens de douceur et de persuasion, c'est-à-dire tout le contraire de la persécution... Il y a déjà ici un grand progrès : les Canadiens se sont dépouillés de beaucoup de leurs préjugés nationaux².

Plus tard, en 1766, il écrivait encore :

Il est naturel qu'ils (les Canadiens) soient très jaloux de leur religion; ils sont très ignorants... et leur vénération pour leur clergé est en proportion de cette ignorance. A mesure qu'ils s'instruiront, cette vénération décroîtra, selon toute probabilité, car ce clergé est très illettré et de basse naissance; et comme il est maintenant empêché de recevoir du secours de France, cet ordre de prêtres deviendra de plus en plus méprisable, pourvu qu'on ne l'expose pas à la persécution³.

Le roi George III, quelques mois après avoir signé le traité de Paris qui garantissait aux Canadiens le plein exercice de leur religion, donnait les instructions suivantes au même Murray :

1. Mgr Henri Têtu, *les Évêques de Québec*, p. 403, Québec, 1889.

2. Gosselin, *op. cit.*, p. 134.

3. Groulx, *Lendemain de conquête*, p. 232.

Et afin de parvenir à établir l'Église d'Angleterre, tant en principe qu'en pratique, et que lesdits habitants puissent être induits graduellement à embrasser la religion protestante et à élever leurs enfants dans les principes de cette religion, Nous déclarons par les présentes que c'est Notre intention, lorsque ladite province aura été exactement arpentée et divisée en cantons, districts, ressorts ou paroisses, tel que prescrit ci-après, que tout l'encouragement possible soit donné à la construction d'écoles protestantes dans les districts, cantons et ressorts, en désignant, réservant et affectant à cette fin des étendues suffisantes de terre, de même que pour une glèbe et l'entretien d'un ministre et de maîtres d'écoles protestants; et vous devrez vous enquérir et Nous informer par l'entremise de Nos commissaires du commerce et des plantations, par quels autres moyens la religion pourra être favorisée, établie et encouragée dans Notre dite province confiée à votre gouvernement¹.

Heureusement, Lord Egremont, politique plus avisé, ordonnait à Murray de faire observer les lois, mais d'éviter soigneusement « tout ce qui pourrait donner inutilement sujet à la moindre alarme ».

En fait, les conquêtes protestantes furent presque nulles. « La séparation entre Anglais et Français est tellement tranchée qu'en 1794, l'évêque de Québec écrit à Rome qu'il n'y a pas cinq catholiques qui soient devenus protestants depuis la conquête du pays, soit depuis environ trente-cinq ans². » Les mariages mixtes, sur lesquels on avait compté pour entraîner les Canadiens vers le protestantisme, étaient extrêmement rares, et d'ordinaire, l'époux protestant se faisait catholique. Pour quelques Canadiens qui ont apostasié, Mgr Hubert note que, « dans le même espace de temps, deux ou trois cents protestants ont abjuré leurs erreurs et sont entrés dans le sein de l'Église³ ». Au début du dix-neuvième siècle, tout danger d'apostasie en masse ou d'affaiblissement du catholicisme au Canada était passé. Une école latine, fondée en 1804 à Nicolet, entre Québec et Montréal, devenait bientôt une riche pépinière de prêtres; un autre collège ecclésiastique était ouvert, en 1811, à Saint-Hyacinthe, un troisième à Sainte-Thérèse, en 1825, un quatrième à l'As-

1. Groulx, *op. cit.*, p. 158.

2. Edmond Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, t. IV, p. 275, Lévis, 1904.

3. Mgr Têtu, *les Évêques de Québec*, p. 404.

somption, en 1832, tous dans la région de Montréal; enfin, en 1827, le collège de Sainte-Anne de la Pocatière était fondé, à 120 kilomètres au sud de Québec. Tous ces collèges étaient l'œuvre de pauvres prêtres qui sacrifiaient leurs biens et leur vie à l'éducation de la jeunesse. En même temps, les séminaires de Québec et de Montréal prospéraient; d'autres collèges et petits séminaires surgiraient rapidement dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle; les communautés de femmes ne se développaient pas moins heureusement. On aurait donc des missionnaires, hommes et femmes, pour les vastes champs d'apostolat qui allaient bientôt s'ouvrir devant les Canadiens.

II

En 1806, un évêque de grand talent et de grande vertu montait sur le siège de Québec. C'était Mgr Joseph-Octave Plessis, né en 1763, entré dans les rangs du clergé en 1780, et qui, dès 1783, avait été nommé secrétaire de Mgr Briand. Coadjuteur de l'évêque de Québec depuis 1801, Mgr Plessis prit la direction de l'Église canadienne au moment où elle allait subir un dernier assaut de la part du protestantisme et lorsque, déjà suffisamment développée, elle avait besoin d'une organisation plus complète.

S'apercevant que ni le temps, ni les bons procédés n'apportaient la conversion des Canadiens à la religion anglicane, les administrateurs tentèrent un effort suprême pour donner à l'Église d'Angleterre au Canada la situation de faveur dont elle jouissait dans le Royaume-Uni. De son côté, Mgr Plessis croyait le moment venu de faire cesser l'état de simple tolérance où était la hiérarchie catholique et de faire reconnaître officiellement l'évêque de Québec par le gouvernement de Londres. Le gouverneur du Canada, Sir James Craig, poussé par l'évêque anglican et le juge en chef, voulait confisquer les biens cédés aux Jésuites et aux Sulpiciens par les rois de France, pour en constituer un patrimoine à l'Église établie. Il voulait en outre, selon la direction autrefois donnée par George III, instituer au Canada un système complet et exclusif d'écoles protestantes. Il voulait aussi soumettre au roi d'Angleterre la nomination de

l'évêque et des curés, et remplacer la dîme paroissiale par un octroi du gouvernement. On s'indignait, dans les cercles anglais du Canada, de voir l'évêque catholique se donner le titre d'évêque de Québec. Ce titre, pensait-on, devait être réservé au *Lord Bishop*. Au sujet des offres de traitement qu'on lui faisait, Mgr Plessis écrivait : « On offre à l'évêque un état et des ressources : *Haec omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me...* Je suis obligé de déclarer d'avance qu'aucune offre temporelle ne me ferait renoncer à aucune partie de ma juridiction spirituelle. » Dans un mémoire subséquent adressé au successeur de Craig, Sir George Prevost, il disait :

Les pouvoirs spirituels que l'évêque exerce lui viennent de l'Église par la voie du Souverain Pontife. Il ne lui est permis, ni de s'en dépouiller en tout ou en partie, ni de les tirer d'une autre source. Mais les fonctions spirituelles ont certains effets extérieurs et civils... Il désire donc que lui et ses successeurs soient civilement reconnus pour évêques catholiques romains de Québec, ayant sous leur juridiction épiscopale tous les sujets catholiques de Sa Majesté établis dans les provinces du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, et dans les îles du Cap-Breton, du Prince-Édouard et de la Magdeleine¹.

Cette crise religieuse se dénoua comme celle qui avait immédiatement suivi la conquête : la guerre déclarée par les États-Unis à l'Angleterre contraignit celle-ci à de grands ménagements à l'égard des Canadiens. En 1812, les troupes américaines se préparaient à envahir le Canada. Le gouverneur fit appel à la fidélité des Canadiens à la couronne britannique et Mgr Plessis s'empressa d'engager les prêtres et les fidèles à accomplir leur devoir de sujets anglais. Cette invitation fut écoutée. En retour, Mgr Plessis recevait de Lord Bathurst, en 1815, le titre d'évêque catholique de Québec, avec un traitement personnel de mille louis. Plus tard, en 1817, il était invité à faire partie du Conseil législatif, et le gouverneur Sherbrooke s'employait à faire reconnaître à Londres les vicariats apostoliques que l'évêque de Québec voulait détacher de son diocèse.

En effet, la population du Canada devenait trop considé-

1. Mgr Têtu, *op. cit.*, p. 470, 479.

rable pour rester soumise à un seul évêque. A l'ouest, les *Loyalistes*, restés fidèles à l'Angleterre après la révolte des États-Unis, étaient venus de la Pennsylvanie et du Massachusetts s'établir dans ce qui constitue aujourd'hui la province de l'Ontario. D'autres, ainsi que des émigrants d'Écosse et d'Irlande, étaient venus à l'est, dans les provinces maritimes actuelles, sur les bords de l'Atlantique. Quelques prêtres de langue anglaise avaient accompagné les catholiques dispersés dans ces groupes protestants; un vicaire général avait été nommé pour les provinces maritimes et un autre pour le Haut-Canada. En outre, le grand ouest canadien, autrefois visité par quelques Jésuites, appelait maintenant des missionnaires. Il y avait là, outre un établissement sur la côte du Pacifique, à Vancouver, les commerçants de fourrures et les sauvages des prairies. Pour recueillir les pelleteries que leur apportaient les sauvages, la célèbre Compagnie de la baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest, sa rivale, avaient établi, à travers le continent, une chaîne de forts autour desquels on cherchait à grouper des colons. C'est ainsi que fut fondée la colonie de la Rivière-Rouge, aujourd'hui Winnipeg, et Saint-Boniface, dans la province du Manitoba. De nombreux Canadiens français, employés au service des traiteurs, voyageaient constamment entre Montréal et les *pays d'en haut*. Quelques-uns s'établirent avec leurs familles dans ces régions lointaines; d'autres s'allièrent aux Indiens et fondèrent la race métisse, qui subsiste encore aujourd'hui. Le fondateur de la Rivière-Rouge, Lord Selkirk, demanda à Mgr Plessis des missionnaires pour les catholiques de son établissement. Deux prêtres de grand mérite, MM. Provencher et Dumoulin, se rendirent à Saint-Boniface en 1818. Ils constatèrent vite l'immensité de la tâche qui s'ouvrait devant eux. Pour répondre au désir des métis et des sauvages, il eût fallu un clergé nombreux. Mgr Plessis, qui avait donné à M. Provencher le titre de vicaire général, résolut de le faire nommer évêque et de lui abandonner l'administration entière du nord-ouest constitué en vicariat apostolique¹.

1. R. P. Morice, O. M. I., *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien*, t. I, l. 1.

En vue d'opérer tous les changements qu'il projetait, l'évêque de Québec se rendit en Europe en 1819. Le Saint-Siège, déjà au courant de ses désirs, venait de constituer l'Église de Québec en métropole, avec des suffragants dans la Nouvelle-Écosse, dans le Nouveau-Brunswick et dans le Haut-Canada; il consentit à nommer un évêque pour le district de Montréal et un autre pour le nord-ouest. Mgr Plessis obtint de Londres la reconnaissance civile de tous ces prélats. En France, où il fit un séjour assez prolongé, l'évêque canadien apparut comme un objet d'étonnement. Le roi Louis XVIII voulut le voir et s'entretint longuement avec lui, lui promettant même l'appui diplomatique de la France, si le traité de Paris n'était pas loyalement observé.

*
**

L'Église de Québec devait rester longtemps la grande pourvoyeuse de prêtres des régions éloignées. C'est elle qui continuera de fournir des missionnaires aux Acadiens de l'est, c'est elle qui enverra dans l'ouest du Canada et des États-Unis les pionniers de l'Évangile. Parmi les prêtres qui vont se mettre à la disposition de Mgr Provencher, l'un, M. Norbert Blanchet, fut le premier évêque de l'Orégon, au nord-ouest des États-Unis; son frère, M. Magloire Blanchet, devint le premier évêque de Nesqually, dans l'état actuel de Washington; un autre, M. Demers, destiné à l'apostolat dans les Montagnes-Rocheuses, fut le premier évêque de Vancouver; un quatrième, M. Laflèche, l'un des premiers prêtres résidents dans l'Extrême-Nord, gravement blessé dans un combat entre les métis et les Sioux des prairies, forcé de quitter les missions, fut élevé plus tard au siège épiscopal des Trois-Rivières; son compagnon dans le Nord, le P. Taché, Oblat de Marie-Immaculée, était choisi à 27 ans, en 1850, pour être le coadjuteur de Mgr Provencher. Il fut le premier archevêque de Saint-Boniface et gouverna cette Église jusqu'à sa mort, en 1894. Il avait été l'un des premiers Canadiens à se joindre à la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, que le second évêque de Montréal, Mgr Bourget, avait appelée au Canada en 1841; il accom-

pagna le premier Oblat français qui se rendit dans les missions du nord-ouest, le P. Aubert, en 1845¹.

L'année précédente, Mgr Provencher avait vu se réaliser un des premiers projets qu'il avait formés à son arrivée dans la région de la rivière Rouge, et qu'il communiquait à Mgr Plessis le 15 janvier 1919: « Déjà, écrivait-il, si nous avions des sœurs pour l'instruction des filles, elles trouveraient de l'occupation... Je ne crois pas hors de saison de s'en occuper. Votre Grandeur a déjà des vues là-dessus, je n'en doute pas. » C'est à la communauté des Sœurs Grises, fondée à Montréal par Mme d'Youville, trente ans avant la conquête de la Nouvelle-France, que Mgr Provencher demanda des missionnaires. Quatre religieuses partirent en 1844 pour Saint-Boniface et préludèrent à l'œuvre étonnante que leurs sœurs devaient accomplir dans le nord-ouest². Le voyage seul aurait suffi pour rebuter les courages les mieux trempés. A cette époque, il fallait, pendant deux mois entiers, remonter en canot le cours des rivières, passer les jours dans une immobilité complète et dans une position fatigante, et les nuits sur la rive, à la belle étoile. Les religieuses devaient partager la vie et la nourriture des portefaix et des sauvages, faire, à travers les forêts et les rochers, aux endroits où la navigation devenait impossible, les soixante-huit *portages* et les non moins nombreux *demi-portages* qui s'échelonnaient le long des cinq cents lieues à parcourir. Dans l'ouest, quand elles se dirigeront vers les Montagnes-Rocheuses ou le lac des Esclaves, c'est dans des bateaux plats ou dans des charrettes traînées par des bœufs que les religieuses traverseront les immenses prairies. Parlant de ces voyages, l'une d'elles, la sœur Charlebois, écrivait: « Je n'aurais jamais pensé que je dusse séjourner et coucher des mois entiers dans ces barges. Je vous assure que c'est un bien triste métier pour des religieuses; les scrupuleuses seraient à plaindre. » Mgr Grouard, le vénérable vicaire apostolique actuel du Mackenzie, écrivait en 1867: « Je ne suis pas sûr de ne point faire un rêve quand je vois

1. R. P. Duchaussois, O. M. I., *Aux glaces polaires*, chap. vi et vii, Paris, 1921.

2. *Id.*, *les Sœurs grises dans l'Extrême-Nord*, Montréal, 1917.

ce couvent (au Grand-Lac-des-Esclaves) et les sœurs logées dedans. Je n'en reviens pas de la sainte audace, de la divine folie qu'ont eue ceux qui ont donné l'impulsion et ceux qui ont exécuté l'entreprise. » Ces missions du nord, en effet, sont probablement les plus pénibles du monde entier. Les longs hivers, le froid terrible, les famines fréquentes, l'isolement, les voyages interminables à pied, en raquettes ou en canot, l'extrême pauvreté, encore de nos jours, y exercent constamment l'héroïsme du missionnaire. Les Sœurs Grises ont été à la hauteur de leur tâche. Partout elles ont suivi les Oblats, consolidant leur œuvre, assurant l'avenir. Devant le prêtre, d'autres Canadiens français avaient ouvert les voies à l'Évangile, trappeurs, coureurs des bois, métis, voyageurs, qui le firent désirer des sauvages, l'appellèrent, le conduisirent dans les régions polaires, le firent accepter des aborigènes, souvent le protégèrent et assurèrent la durée de son action. Aujourd'hui encore, Oblats français et canadiens, Sœurs Grises et Sœurs de la Providence de Montréal travaillent ensemble dans le pays des glaces, au salut des Esquimaux, des Flancs-de-Chiens et des Peaux-de-Lièvres.

*
**

En même temps que s'ouvraient les vastes régions de l'ouest canadien, des prêtres partaient de Québec pour évangéliser les sauvages de la côte du Pacifique, sous la direction des évêques Blanchet et de Mgr Demers. Le trajet pour s'y rendre était extrêmement long et pénible. Deux de ces missionnaires, MM. Langlois et Bolduc, furent quatorze mois en voyage avant de parvenir à leur mission. Partis de Québec, ils allèrent s'embarquer à Boston le 12 septembre 1841, longèrent les deux Amériques, doublèrent le cap Horn, remontèrent vers le nord dans l'océan Pacifique et arrivèrent à destination le 15 septembre 1842¹. Pour venir se faire sacrer évêque, en 1845, Mgr Norbert Blanchet dut prendre un vaisseau qui passa par Honolulu, doubla le cap Horn et se rendit à Liverpool, en Angleterre. De là, il s'embarqua

1. M. l'abbé Gignac, *L'Œuvre de la Propagation de la Foi au Canada dans le Devoir*, 28 octobre 1921.

pour Boston, d'où il se rendit à Montréal. Parmi ces missionnaires, il faut mentionner M. Brouillet, qui devint vicaire général à Oregon City, et M. Brabant, l'apôtre des Indiens de l'île Vancouver, où il se dépensa pendant trente-quatre ans¹. En 1856, Mgr Demers, évêque de Victoria, obtenait des religieuses pour son diocèse. Une communauté de fondation toute récente, les Sœurs de Sainte-Anne, que Mgr Bourget venait d'établir près de Montréal, répondit à son appel. De la Colombie-Britannique, ces vaillantes religieuses devaient pénétrer, en 1886, jusqu'au Yukon et dans l'Alaska, où elles firent un bien inappréciable. Elles ont aujourd'hui, dans ces régions, 180 religieuses, qui instruisent près de 2 000 enfants et soignent 4 000 malades.

Vers 1840, Mgr Signay, archevêque de Québec, ouvrit les missions du nord-est canadien, des côtes du Labrador à la baie d'Hudson. Trois missions y furent créées, celle du Labrador, celle du haut Saint-Maurice et du haut Saguenay, celle du Témiscamingue et de l'Abitibi. Des peuplades douces et accueillantes habitaient ces régions d'accès difficile. Pour se rendre dans l'Abitibi, les Sulpiciens devaient faire jusqu'à huit cents lieues en canot, montant des courants rapides, *portageant* parfois à travers les forêts sur des distances considérables. A partir de 1845, les Oblats de Marie-Immaculée se chargèrent de ces missions. Aujourd'hui les Eudistes, les Oblats et les Jésuites, aidés des Sœurs Grises, ont là des chrétientés florissantes.

III

Depuis 1850, le Canada français, plus peuplé, mieux organisé, disposant de plus de ressources, étendit davantage encore son action apostolique. Un grand et saint évêque, dont le renom de sainteté se perpétue, Mgr Bourget, deuxième évêque de Montréal, contribua beaucoup à préparer cet essor. C'est lui qui rappela au Canada les Jésuites, en 1842, qui fit venir les Oblats de Marie-Immaculée, les Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers, les Sœurs de Sainte-Croix

1. Henri Bourassa, *le Canada apostolique*, Montréal, 1919, p. 25 sqq.

du Mans, les Carmélites, d'autres encore. En outre, il fonda diverses communautés de religieuses aujourd'hui très florissantes : les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie et les Sœurs de Sainte-Anne, pour l'éducation des jeunes filles, les Sœurs de la Providence et les Sœurs de la Miséricorde, pour le soin des pauvres et des malades. Les congrégations déjà existantes, Sœurs Grises et Congrégation de Notre-Dame, en particulier, se développaient en même temps d'une façon remarquable.

Dès leur retour au Canada, les Jésuites français reprirent les missions sauvages des Grands Lacs, où leurs frères avaient autrefois tant travaillé, où quelques-uns même avaient versé leur sang. Depuis soixante ans, leurs successeurs ont constamment allongé leurs courses dans les forêts du nord. En même temps ils entreprenaient cette belle œuvre de la préparation des paroisses de l'Ontario, qu'ils poursuivent encore aujourd'hui. Groupés dans des résidences centrales, des Jésuites se dispersent, chaque semaine, pour visiter les postes qui n'ont pas encore de prêtre, villages protestants, chantiers de mineurs ou de bûcherons, familles isolées. Dès qu'un groupe est assez riche et nombreux pour soutenir un presbytère, les Jésuites le remettent à l'évêque, qui y nomme un curé. C'est ainsi que furent formés quelques diocèses de l'Ontario, entre autres celui du Sault-Sainte-Marie. Pareillement, les Jésuites ont ouvert des collèges à des endroits importants pour l'avenir du catholicisme, mais où les ressources ne sont pas toujours très considérables, ce sont des plantations pour l'avenir¹.

Tandis que les religieux se chargeaient peu à peu des missions sauvages du Canada, les prêtres séculiers s'occupaient d'une œuvre nouvelle que les circonstances leur imposaient. Les Canadiens français, débordant des vieilles paroisses fondées au bord du fleuve Saint-Laurent et des grandes rivières qui s'y jettent, se cherchaient de nouveaux champs pour la culture. Le clergé entreprit de diriger le mouvement de la colonisation. A partir de 1850, les paroisses se multipliaient dans les cantons de l'est, vers la frontière amé-

1. R. P. Édouard Lecompte, S. J., *les Jésuites du Canada au dix-neuvième siècle*, Montréal, 1920.

ricaine, dans la presqu'île de Gaspé, qui s'avance vers le golfe Saint-Laurent et la mer, dans le nord, autour du lac Saint-Jean et au delà des Laurentides. Les vastes diocèses de Nicolet, d'Ottawa, de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Rimouski, de Chicoutimi, de Valleyfield, de Joliette, de Mont-Laurier, du Témiscamingue, diocèses qu'il faudra bientôt subdiviser encore, ont été formés ainsi.

A la même époque, un courant irrésistible entraînait par milliers les Canadiens français vers les États-Unis. On affirme qu'entre 1865 et 1890 quatre cent mille d'entre eux traversèrent la frontière, attirés par les avantages économiques qu'offrait la grande république américaine après la guerre de Sécession. Plusieurs revinrent, mais la plupart demeurèrent dans leur nouvelle patrie, où ils sont aujourd'hui près de deux millions. Le clergé canadien ne pouvait abandonner ses ouailles dans un pays protestant, sans guides, sans secours religieux. La première paroisse franco-américaine fut fondée en 1850, par un prêtre de Saint-Hyacinthe, M. Quevillon. D'autres s'érigèrent rapidement. Au commencement du vingtième siècle, on en comptait plus de deux cents, outre une centaine de dessertes moins importantes. Près de l'église paroissiale s'élève d'ordinaire l'école catholique, dirigée par des frères ou des sœurs, construite et entretenue par la générosité des fidèles, qui n'en payent pas moins la taxe commune pour l'école neutre. Ce groupement des Franco-Américains autour de leurs prêtres, de leurs églises, de leurs écoles, en préservant jusqu'ici leur langue française et leurs coutumes canadiennes, les a défendus, mieux que les autres émigrés, contre les tentations d'apostasie et d'indifférence religieuse¹. Des relations continues unissent encore le Canada français et les Canadiens des États de l'est. Ceux-ci envoient leurs enfants dans les collèges et les couvents de la province de Québec; les vieux diocèses continuent, eux, d'envoyer aux États-Unis des prêtres pour le ministère paroissial, des prédicateurs pour les missions, surtout des religieuses. Près de deux mille sœurs

1. Catholic Encyclopedia, New-York, art. *French Canadians in the United States*. Aussi l'abbé Maguan, *Histoire de la Race française aux États-Unis*, Paris, 1912, librairie Vic et Amat.

enseignantes et quelques centaines d'hospitalières, originaires du Canada français, se dévouent parmi les catholiques des États-Unis.

Des paroisses catholiques furent également fondées par les Canadiens dans les États de l'Ouest, dans le Wisconsin, dans le Michigan, dans le Minnesota, dans le Dakota. Des Clercs de Saint-Viateur allèrent ouvrir un collège à Bourbonnais en 1867 et des écoles à Kankakee et dans les localités environnantes; les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont aussi de nombreuses écoles dans ces régions. Les Sœurs de la Providence de Montréal commencèrent en 1856 l'établissement des 30 hôpitaux, hospices, orphelinats, qu'elles ont aujourd'hui dans les États de Washington, d'Orégon, du Montana et de l'Idaho. Pour atteindre leurs missions de la côte du Pacifique, elles devaient, dans les débuts, se rendre par mer à l'isthme de Panama, qu'elles traversaient en chemin de fer, puis remonter vers le nord. Les religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, autre communauté fondée à Montréal, pénétrèrent dans ces mêmes régions en 1859. Elles s'établirent dans l'Orégon, puis dans la Californie, aux Illinois, dans le Michigan, même dans la Floride, où elles ont maintenant 2 écoles pour les nègres. Aux États-Unis seulement cette communauté a 52 maisons et 810 religieuses¹.

Il faut mentionner encore bien d'autres fondations canadiennes aux États-Unis. Ainsi les Ursulines des Trois-Rivières allèrent à diverses reprises renforcer les monastères de la Louisiane et du Montana. Elles ont dans le Maine, depuis 1893, 5 maisons et 67 religieuses. Les Sœurs de la Miséricorde, de Montréal, ont un grand hôpital à New-York, 2 maisons dans le Wisconsin et 2 dans l'État des Illinois. Les Sœurs de la Présentation, appelées de France par l'évêque de Saint-Hyacinthe en 1853, ont aux États-Unis 21 maisons, où 298 religieuses donnent l'instruction primaire à 12 913 élèves. Les Petites Sœurs franciscaines de Marie, communauté canadienne distincte des Franciscaines de Marie, ont aux États-Unis 8 maisons où 118 religieuses se livrent au soin des

1. Ces renseignements sont empruntés au livre de M. Henri Bourassa, *le Canada apostolique*, Montréal, 1919.

vieillards et à l'instruction des enfants. Les Sœurs de Sainte-Croix, venues du Mans au Canada en 1847, ont aux États-Unis 21 maisons et 236 religieuses canadiennes. Les Sœurs de Sainte-Anne y ont 19 écoles et 243 religieuses. Les religieuses de Jésus-Marie, venues de Lyon à Québec en 1855, ont aux États-Unis 12 maisons canadiennes et 184 sujets. D'autres communautés moins importantes y ont aussi quelques établissements.

L'action apostolique des Canadiens français s'étendit, durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, jusque dans l'Amérique latine. En 1851, des Sœurs de la Providence, parties de Montréal pour Oregon City, ne purent, en raison de circonstances imprévues, faire la fondation qu'elles projetaient. Elles durent reprendre la mer sur un méchant voilier, au milieu d'un grossier équipage, pour aller doubler le cap Horn et revenir dans leur pays. Elles étaient sous la conduite d'un digne prêtre canadien, M. Huberdault. A leur passage à Valparaiso, sur la côte du Chili, en juin 1853, l'archevêque de Santiago les retint et leur offrit la direction d'un orphelinat dans sa ville épiscopale. Les supérieures de Montréal approuvèrent la fondation et bientôt 12 nouvelles religieuses arrivaient pour aider les premières. D'autres suivirent. En 1863, à la demande de l'archevêque, la Providence du Chili fut séparée de celle de Montréal. Quelques Canadiennes restèrent pour assurer la survivance de la communauté, qui comptait, en 1919, 18 maisons et 163 religieuses¹.

En 1869, à Rome, pendant le concile du Vatican, l'archevêque de Quito demanda à l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, quelques religieuses du Bon-Pasteur pour son diocèse. Les négociations aboutirent. En 1871, 6 religieuses canadiennes partaient pour l'Équateur. Le changement de climat fut fatal à la supérieure et à son assistante, qui moururent dès les premiers mois de leur séjour à Quito. L'année suivante, 4 nouvelles religieuses partaient de Montréal. Après l'assassinat de Garcia Moreno, en 1875, les religieuses du Bon-Pasteur de Quito eurent à souffrir des persécutions, des

1. *Les Sœurs de la Providence au Chili*, Montréal, 1921, p. 474.

menaces de mort, et même des attaques à main armée. Elles purent toutefois garder leurs pénitentes et maintenir leur œuvre. Plus tard, de nouvelles recrues canadiennes leur permirent d'ouvrir 3 autres maisons dans l'Équateur.

En même temps qu'à Quito, le Bon-Pasteur de Montréal fondait une maison à Lima, capitale du Pérou. 7 jeunes religieuses canadiennes (la plus âgée n'avait que vingt-sept ans) s'y rendirent en 1871. Parmi elles était la supérieure générale actuelle des religieuses du Bon-Pasteur d'Angers, sœur Marie de Sainte-Domitille. Deux autres Canadiennes venaient les rejoindre six mois plus tard et d'autres suivaient peu à peu. Les Sœurs du Bon-Pasteur ont maintenant 4 maisons au Pérou. En 1892, elles allaient de là ouvrir une maison en Bolivie, à La Paz, puis une autre à Sucre, en 1913. Encore en 1913, des religieuses canadiennes partaient du Pérou pour le Nicaragua, où elles devaient se charger de la prison des femmes et d'un asile de repenties. La province du Pérou compte actuellement 111 religieuses, dont plusieurs Canadiennes.

En 1908, 11 sœurs du Bon-Pasteur partaient encore de Montréal pour la Colombie, où les maisons de Bogota et de Medellin périllicitaient. Elles réussirent à sauver ces deux établissements, en fondèrent deux autres avec de nouvelles compagnes qu'elles reçurent, et devinrent les premières supérieures d'une nouvelle province qui compte aujourd'hui 74 religieuses professes.

Depuis vingt ans, les Canadiens ont porté leurs regards au delà des Amériques et commencent à prendre part aux grandes missions lointaines de l'Afrique et de l'Asie. Les *Annales de la Propagation de la Foi*, des missionnaires, avaient déjà décidé quelques religieux, Jésuites, Oblats ou autres, à se rendre dans les missions françaises ou anglaises de l'Afrique, de la Chine et des Indes. Un mouvement plus considérable se dessine aujourd'hui. Déjà les Pères de Sainte-Croix ont envoyé au Bengale 17 religieux; les Franciscains du Canada ont actuellement une trentaine de religieux en Chine et au Japon. Tout récemment la Sacrée Congrégation de la Propagande leur confiait la fondation d'un

vicariat apostolique au Japon. Dans le district du Chan-Tong, en Chine, les Franciscains canadiens sont déjà une dizaine¹. En outre, quelques Jésuites canadiens préparent en Chine la venue de compagnons plus nombreux, et des Oblats se destinent aux missions d'Afrique.

Ce sont les Pères Blancs d'Afrique qui ont le plus fort contingent de missionnaires canadiens. Le premier d'entre ceux-ci, qui se joignit à la congrégation du cardinal Lavigerie, était un jeune prêtre de nom anglais, mais Français de langue et d'éducation, l'abbé John Forbes. Entré au noviciat en 1886, il vint ouvrir un postulat à Québec en 1900. Mgr Forbes est maintenant coadjuteur du vicaire apostolique de l'Ouganda². Depuis 1901, le Canada a fourni aux missions d'Afrique plus de 50 Pères Blancs, 13 postulants se préparent, cette année, à partir pour le noviciat³. Avec leur maison de recrutement pour les hommes, les Pères Blancs ont ouvert, à Québec, un noviciat pour les Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique. De la centaine de religieuses qui font partie de cette communauté, plus de 60 sont maintenant dans les missions.

En Chine, le plus bel établissement canadien est celui des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, à Canton. Cette communauté, fondée à Montréal en 1902, est exclusivement destinée aux missions étrangères. Sur près de cent religieuses qui en font partie, plus de vingt sont en Chine. Elles ont là un orphelinat, deux écoles pour les filles, deux crèches de la Sainte-Enfance, un noviciat de vierges chinoises, et surtout la grande léproserie, où près de mille femmes et plus de quatre cents hommes sont confiés à leurs soins. Cette dernière œuvre attire sur les religieuses de Canton et sur l'Église catholique elle-même la sympathie générale, surtout celle des autorités chinoises.

En 1920, les Sœurs Missionnaires ont commencé de nouvelles fondations dans les Philippines. A Montréal, elles ont la direction d'un hôpital pour les Chinois, celle d'une

1. R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M., *Débuts d'un Missionnaire*, Montréal, 1921.

2. Un frère de Mgr John Forbes, longtemps missionnaire chez les Iroquois du Canada, est aujourd'hui évêque de Joliette, dans la province de Québec.

3. *La Vie nouvelle*, Montréal, mars 1922, p. 63.

école du dimanche pour les Chinois adultes, d'une école primaire pour les petits Chinois, l'organisation du culte catholique pour les Chinois convertis et la préparation au baptême de la centaine de catéchumènes qui s'y trouvent habituellement. Elles ont aussi, dans plusieurs diocèses de la province de Québec, la charge de recueillir les aumônes pour la Sainte-Enfance et la Propagation de la Foi.

D'autres congrégations ont des religieuses canadiennes en différentes missions. Ainsi les Franciscaines de Marie, qui se recrutent rapidement au Canada, comptent déjà 32 Canadiennes en Chine, 17 aux Indes, 9 au Japon, 6 aux Philippines, 3 au Congo, 11 en Syrie et Palestine, 13 en Afrique, 59 en divers pays d'Europe, se préparant pour la plupart aux missions lointaines. On annonçait récemment que les Ursulines canadiennes iront bientôt fonder une maison dans le vicariat apostolique de Swatow, en Chine¹. Une autre congrégation canadienne uniquement vouée aux missions, les Religieuses Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges, se prépare à seconder les Franciscains du Canada dans leurs missions de la Chine et du Japon. Quelques Carmélites canadiennes ont aussi obtenu de passer dans des monastères de la Chine, et quelques Religieuses de Marie-Réparatrice se sont rendues en Afrique.

De tout côté, peut-on dire, le vent souffle vers les missions lointaines. Un séminaire des missions étrangères vient d'être fondé à Montréal par l'épiscopat de la province de Québec et les écoles apostoliques se multiplient. « Si cette propagande continue, écrivait dernièrement un missionnaire canadien, nous pourrons lever ici, dans l'espace de vingt-cinq à trente ans, cinq à six cents apôtres, et, après cette date, annuellement, une centaine au moins de missionnaires, tant prêtres que religieuses². »

I V

Pour faire connaître toute l'œuvre apostolique des Canadiens français, il faudrait exposer maintenant l'organisation

1. *Le Messager canadien du Sacré-Cœur*, mars 1922, p. 114.

2. Le R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M., dans *l'Action catholique*, 12 novembre 1921.

de leurs paroisses et de leurs diocèses dans la province de Québec, montrer quel lourd ministère impose une population qui, tout entière, pratique fidèlement sa religion, et qui attend de son clergé la solution des problèmes sociaux que suscite la vie moderne ; il faudrait rappeler que, dans la seule province de Québec, outre les deux Universités catholiques et les grands séminaires, il y a une trentaine de petits séminaires ou collèges ecclésiastiques, où plus de cinq cents prêtres, religieux et clercs instruisent près de dix mille élèves ; il faudrait tenir compte aussi des nombreux collèges ou écoles supérieures dirigés par les Frères, et des innombrables écoles, pensionnats, hôpitaux, orphelinats, asiles de toute sorte, que les religieuses commencent par édifier chez elles avant d'aller à l'étranger.

Pour nous en tenir au rayonnement extérieur de l'apostolat canadien-français, que nous avons entrepris de signaler, nous reproduisons ici quelques-unes des statistiques que M. Henri Bourassa a réunies dans l'ouvrage où nous avons puisé la plupart des renseignements que nous avons donnés sur l'apostolat des Canadiens depuis 1850. Même en nous limitant aux principales communautés, nous ferons mieux saisir ainsi ce que la Nouvelle-France a déjà pu faire pour le bien spirituel de ses voisins et des infidèles. Ne l'oublions pas, la population qui a réalisé cet effort apostolique est une population de pauvres gens, longtemps laissée à ses propres ressources, qui a dû d'abord conquérir son droit à l'existence et qui n'est pas encore sûre du lendemain. Elle s'élevait à un demi-million en 1850, elle ne s'élève aujourd'hui qu'à deux millions, si nous considérons uniquement le groupe central, le seul qui puisse prêter aux autres.

Le nombre exact des prêtres séculiers qui sont partis de la province de Québec pour grossir le clergé catholique des États-Unis et des provinces anglaises du Canada n'est pas connu : il s'élève à plusieurs milliers. A l'heure actuelle, il y a là environ mille prêtres séculiers originaires du Canada français. Pour le clergé régulier, M. Bourassa, après avoir énuméré les œuvres des principales familles religieuses, conclut ainsi :

En groupant les chiffres de ces sept communautés, on trouve (en

1918), en dehors de la province de Québec, 169 maisons et 924 religieux (prêtres, scolastiques et convers), pourvoyant à l'éducation de 4 740 jeunes gens et aux besoins spirituels de nombreuses populations éparses sur les deux tiers du continent. Sur ces 924 religieux, plus de cinq cents sont canadiens-français et plus de deux cents sont des Français d'Europe¹.

Les communautés de femmes ont fourni à l'étranger un nombre de sujets beaucoup plus considérable.

Les cinq branches de la glorieuse famille de madame d'Youville (la communauté des Sœurs Grises, fondée à Montréal vers 1740), figurent donc au chapitre des missions étrangères avec 118 maisons, 1 432 religieuses, 22 579 enfants, vieillards et infirmes, 2 371 lits d'hôpital et 30 153 malades soignés en un an (1918)².

La Congrégation de Notre-Dame, fondée à Montréal, en 1657, par la Vénérée Mère Marguerite Bourgeois :

Dans l'Ontario et les Provinces Maritimes, la Congrégation possède aujourd'hui 31 maisons où 228 religieuses élèvent et instruisent 9099 jeunes filles. Aux États-Unis, 14 couvents, 157 religieuses, 4 023 élèves. En tout, 45 établissements, 385 religieuses, 13 122 élèves³.

Communauté des Sœurs de la Providence, fondée à Montréal en 1843 par Mgr Bourget et Mme Gamelin :

... elle possède ou dirige aujourd'hui, dans la province de Québec, 45 maisons où près de 1 500 religieuses pourvoient aux besoins permanents de plus de 12 000 orphelins, vieillards, infirmes, sourdes-muettes, aliénés, sans compter les milliers de malades soignés à domicile et dans les dispensaires.

En outre,

... à l'heure actuelle, les Sœurs de la Providence occupent en Canada anglais ou sauvage, 18 maisons, où 197 religieuses pourvoient aux besoins permanents de 12 180 orphelins, infirmes, vieillards, etc. ; elles entretiennent 799 lits d'hôpital où 6 326 malades ont passé l'an dernier (1918). Aux États-Unis, 38 maisons, 604 religieuses, 3 754 personnes assistées en permanence, 2 553 lits d'hôpital, 41 941 malades. Les Sœurs de la Providence figurent donc au chapitre des missions étrangères avec 56 établissements, 801 religieuses, 4 972 vieillards,

1. Henri Bourassa, *le Canada apostolique*, p. 58.

2. *Ibid.*, p. 78.

3. *Ibid.*, p. 80.

infirmes, orphelins, 3 352 lits d'hôpital et 48 267 malades soignés en une seule année ¹.

Les Sœurs de Sainte-Croix, venues du Mans au Canada en 1847, à la demande de Mgr Bourget :

Total, en dehors du Québec : 24 maisons, 274 religieuses, 9 510 élèves. Détail intéressant à noter, sur 502 religieuses qui ont passé par ces missions, 406 étaient canadiennes-françaises et 96 de langue anglaise ².

Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, fondée à Vaudreuil, près de Montréal, en 1850, par Mgr Bourget et deux institutrices :

De la maison-mère, fixée à Lachine en 1864, la supérieure générale et ses quatre assistantes gouvernent aujourd'hui 73 établissements, 1 188 religieuses professes, 107 novices et postulantes et 23 870 élèves... En dehors du Québec, 34 établissements, où 423 religieuses, dont 341 franco-canadiennes ou franco-américaines, instruisent 11 139 enfants et soignent 3 682 malades ³.

Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, communauté fondée en 1843, à Longueuil, en face de Montréal, sur le Saint-Laurent, par Mgr Bourget et Eulalie Durocher :

Elle compte aujourd'hui, en Amérique, 104 établissements (auxquels s'ajoutent 3 écoles normales et 32 écoles paroissiales), 1 807 religieuses professes et 41 944 élèves... En dehors du Québec : 66 maisons, 1 002 religieuses (dont 345 canadiennes-françaises) et 16 146 élèves ⁴.

Communauté des Sœurs de la Miséricorde, fondée à Montréal en 1848, par Mgr Bourget et Mme Rosalie Jetté :

Total, en dehors du Québec : 11 maisons, 142 religieuses, 873 filles et enfants, 9 914 malades soignés durant l'année (1917) ⁵.

Cette communauté s'occupe spécialement des œuvres de maternité.

Sœurs de la Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie, venues de France à Saint-Hyacinthe en 1853 :

1. Henri Bourassa, *op. cit.*, p. 83 et 89.

2. *Ibid.*, p. 90.

3. *Ibid.*, p. 91 et 98. — 4. *Ibid.*, p. 96 et 105. — 5. *Ibid.*, p. 110.

De ses 57 maisons actuelles, elle en compte 21 aux États-Unis; 298 religieuses y donnent l'enseignement primaire à 12 913 élèves... La province canadienne de cette communauté compte donc, comme missions extérieures, 26 maisons, 348 religieuses et 13 641 élèves¹.

En tenant compte des congrégations de moindre importance, M. Bourassa dresse le tableau suivant, pour les œuvres à l'étranger des communautés de femmes seulement :

Communautés	19
Maisons	446
Religieuses	5 834
Enfants, vieillards, infirmes.	112 913
Lits d'hôpital.	7 503
Malades soignés aux hôpitaux	102 248

M. Bourassa dit en note : « Le défaut de renseignements précis sur quelques-unes des communautés ne permet pas d'établir le nombre exact des canadiennes-françaises. Mais on peut l'évaluer approximativement entre 4 500 et 5 000². »

On jugera, sans doute, que l'esprit apostolique qui a fait de la France la grande missionnaire de l'Église ne s'est pas éteint chez ses enfants du Canada. Cette page d'histoire, nous semble-t-il, fait grand honneur au catholicisme. Nulle part ailleurs, peut-être, il n'a manifesté, dans les temps modernes, une telle force de résistance, une telle énergie progressive. Ce succès dans l'apostolat, les Canadiens le doivent, après la grâce de Dieu, à l'ardeur de prosélytisme et à la généreuse abnégation qui constituent les plus belles qualités du tempérament latin; ils le doivent aussi à la vigueur accumulée par une race qui, depuis deux siècles, a toujours dû se battre pour avoir le droit de vivre et de garder la religion, la langue, les coutumes qu'elle avait reçues de ses ancêtres. On peut douter alors de la sagesse des catholiques qui s'affligent que les Canadiens n'aient pas évolué vers le type anglais, qui les pousseraient même de ce côté, pour en obtenir un apostolat plus fructueux.

1. Henri Bourassa, *op. cit.*, p. 112.

2. Henri Bourassa, *op. cit.*, p. 117.

C'est en suivant leurs inclinations naturelles que les Canadiens, après la conquête de leur pays, se sont obstinés à ne laisser perdre aucune parcelle de l'héritage moral et religieux qu'ils avaient reçu des fondateurs de la Nouvelle-France et qu'ils voulurent maintenir le catholicisme sur toutes ses positions, du fleuve Saint-Laurent au golfe du Mexique, de l'Atlantique aux Montagnes-Rocheuses. C'est encore par un mouvement tout naturel, leur semblait-il, qu'ils se répandirent ensuite dans le nord-ouest canadien et qu'ils distribuèrent leurs prêtres et leurs religieuses dans toutes les parties de l'Amérique où on les demandait. Aujourd'hui, ils ne trouvent pas moins raisonnable de voir leurs fils et leurs filles s'en aller aux antipodes, pour aider les Européens à convertir les Chinois, les Hindous et les nègres. Comme leurs devanciers, les Canadiens d'aujourd'hui se consoleraient de voir leur travail ignoré des hommes; mais ils souffrent de le savoir nié, rapetissé par quelques-uns, méconnu par d'autres dont l'approbation leur est chère; ils souffrent surtout d'avoir constamment à se défendre contre les entreprises dominatrices de ceux qui ont le plus bénéficié jusqu'ici de leur apostolat extérieur et dont la principale préoccupation semble être parfois de voiler, d'absorber ou d'endiguer leur œuvre d'extension religieuse.

Un catholique de langue anglaise écrivait dans le *Casket* du 7 décembre 1916: « On frémit en pensant à ce que serait le catholicisme au Canada sans les Canadiens français. Si soixante mille Français n'avaient pas été laissés sur les bords du Saint-Laurent quand la France céda le Canada à l'Angleterre, on se demande quels droits auraient été garantis aux catholiques au moment de la fédération des provinces, en 1867. Le bloc canadien-français est le rempart le plus solide de l'Église au Canada. » « Il y a des gens, ajoute l'auteur de cet article, qui pensent que l'Église ne sera plus persécutée en Amérique; tout indique, au contraire, que les éléments radicaux qui se dessinent déjà se grouperont un jour pour faire la guerre aux hommes d'ordre. Et alors quoi?... Quand ces jours viendront, ce n'est pas la poignée de catholiques des provinces anglaises qui assurera la liberté

de l'Église, c'est le bloc canadien-français. » Et commentant cet article, *les Cloches de Saint-Boniface* disaient :

Voilà, certes, un compliment pas banal ; mais qui osera dire qu'il n'est ni juste, ni mérité ? Qui a fait le Canada catholique ? Qui a évangélisé l'ouest canadien ? Que seraient nos immenses plaines sans le siècle d'apostolat des fils et des filles de France et du Canada français ? Encore aujourd'hui de quelle race sont ceux qui sont à la peine et à la souffrance ? De quelle race sont ceux qui meurent victimes de leur zèle pour la conversion des Esquimaux ? De quelle race — de Winnipeg à Vancouver — sont les missionnaires, les religieuses de nos maisons d'éducation, de nos hôpitaux et de nos pénibles écoles chez les sauvages ? La féconde province de Québec, terre de dévouement et de vocations sacerdotales et religieuses, ne se contente pas de déverser chaque année un fort contingent de prêtres, de frères et de sœurs dans les autres provinces du Canada, mais elle en fournit aux États-Unis¹.

C'est là, nous l'avons vu, l'exacte vérité. La force de l'Église, au Canada, elle est dans l'élément français. Ce sont les Canadiens français qui y représentent l'apostolat catholique, la bienfaisance catholique, le haut enseignement catholique, la politique catholique, la doctrine sociale catholique. Seuls ils peuvent grouper leurs ouvriers en syndicats catholiques, seuls ils peuvent imposer des candidats catholiques dans les élections. Même dans les provinces anglaises, les députés catholiques sont des Canadiens français ou des hommes appuyés par le vote français. Les autres catholiques, trop dispersés, trop mêlés à la masse protestante, n'ont ni la cohésion, ni la discipline nécessaires aux mouvements d'ensemble. Seuls les Canadiens français peuvent appliquer au gouvernement de leurs villes et de leur province, les principes du catholicisme ; seuls ils peuvent imposer au gouvernement fédéral de leur pays le respect de la conscience catholique. Dans ce domaine aussi, ils ont fait honneur à l'Église. Les éloges que l'on prodigue, depuis quelques années, à la province de Québec, *the sane province*, la province sage, comme l'appellent les Anglais, la plus paisible, la plus prospère, la plus morale, la plus religieuse des provinces du Dominion, ces éloges rejaillissent sur le

1. *Les Cloches de Saint-Boniface*, Manitoba, 15 janvier 1917.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SUPEUR

catholicisme lui-même ; les espérances que l'on met aujourd'hui dans les hommes de la province de Québec récemment appelés à faire partie du cabinet fédéral, la croyance qu'ils sauront rendre à leur pays sa prospérité et le sortir de l'impasse financière où il est engagé, l'estime que l'on a pour ces « hommes cultivés de Québec », tout cela donne du lustre à l'Église dont ces politiques se glorifient publiquement d'être les fils. Dans le passé, les Canadiens français ont créé la situation brillante dont l'Église jouit au Canada, ce sont eux aussi qui, dans l'avenir, lui assureront le prestige qu'elle mérite et la puissance d'action qu'elle désire.

(Montréal.)

MONTRÉAL
1914-15-16-17-18-19